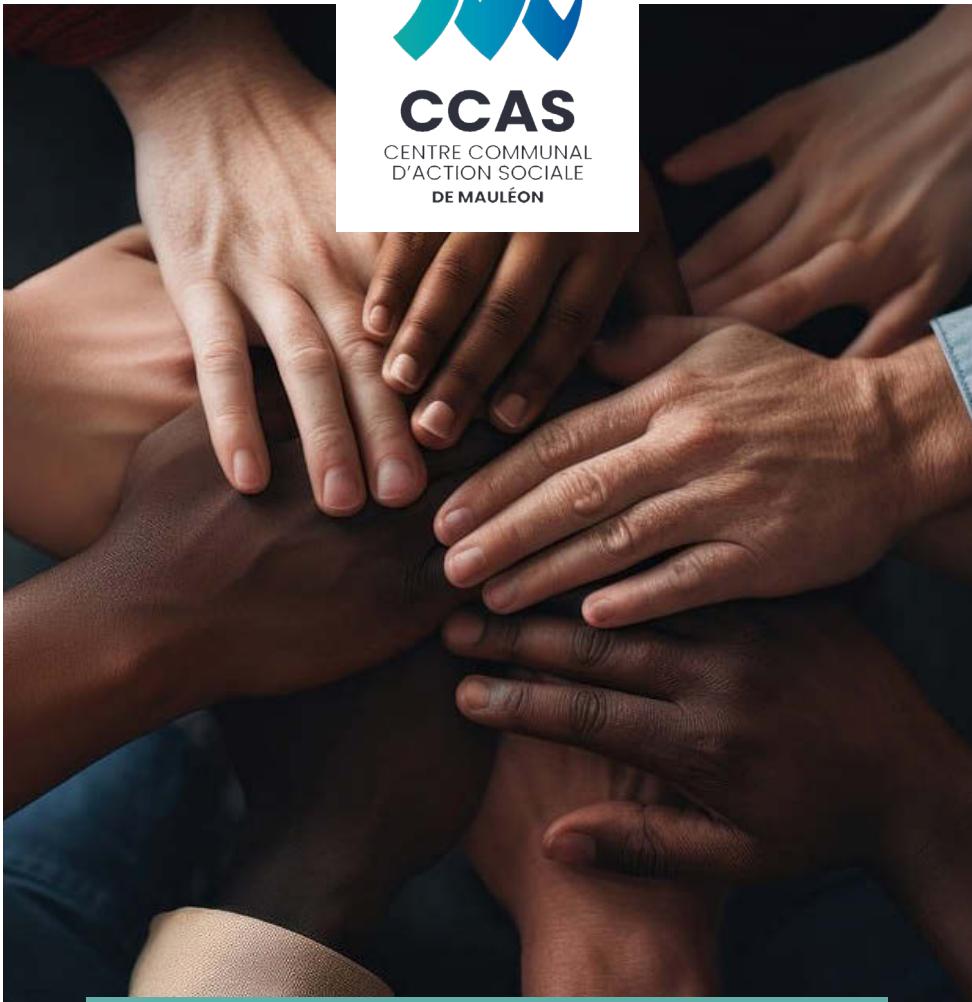




CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE MAULÉON



Rapport d'activités
DU CCAS

2024

Sommaire

4 Édito

6 *Présentation du CCAS*

Missions du CCAS **07**

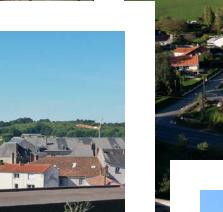
Dates clées **08**

Conseil **09**
d'Administration

Commission **10**
thématische

Effectif **11**

Budget **11**



12

Attributions obligatoires

Analyse des Besoins **14**
Sociaux (ABS)

Aide sociale **15**

Domiciliation **16**

Hospitalisation d'office **16**

Plan canicule / **17**
Plan grand froid



18

Attributions facultatives

20 Aide alimentaire**22** Bons d'achat**22** Aides financières**23** Colis exceptionnels**23** Subventions aux associations**24** Accompagnement Éducatif Budgétaire (AEB)**24** Visites à domicile**25** Noël des Ainés 2024

26
Lieux gérés par le CCAS

28 Résidence du Chemin vert**30** Foyer AMI**32** Logement ALT

34
Offre de logements locatifs

36 Crédit, réhabilitation et restructuration de logements

40
France Services

46
Autres actions



Édito

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mauléon (CCAS) joue un rôle essentiel dans le soutien des habitants, il est votre interlocuteur privilégié dans le domaine social.

Au fil des années, plusieurs projets ont vu le jour illustrant l'engagement de la commune envers un avenir solidaire et inclusif. L'année 2024 a été ponctuée par **la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux**. Plusieurs CCAS du Nord Deux-Sèvres se sont réunis afin de constituer un groupement pour réaliser cette démarche avec comme coordinateur, le CCAS de Mauléon. La restitution, clôturée en octobre dernier, met en évidence les potentiels et ressources autant que les problématiques sociales sur notre commune. La mise en lumière d'un réseau actif, composé d'habitants, de bénévoles, d'entreprises locales, de partenaires locaux, sociaux, ainsi que d'élus a permis de réaliser une analyse approfondie. Elle a contribué à la mise en œuvre d'ajustements de nos actions et de nouvelles réflexions face aux attentes de chacun. Au terme de cette démarche et au nom du CCAS, nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre participation.

Aussi, avant que de nouvelles actions ne voient le jour, nous avons souhaité vous faire découvrir nos champs d'interventions à travers le dossier **"100% Mauléon territoire solidaire"** paru dans le dernier magazine de la commune. Ce dossier a permis de mettre en avant les missions déployées par le CCAS et ainsi vous montrer que chacun peut trouver sa place pour bénéficier des services nécessaires à son épanouissement dans notre commune. En terme de logement, un programme de construction conventionné va vous être proposé, offrant des habitats de qualités contribuant à la dynamisation du territoire. Le CCAS permettra un appui pour l'accès au logement. Afin d'offrir un cadre sécurisant et un lieu de vie agréable à la Résidence du Chemin Vert, l'aménagement extérieur se poursuit et des rencontres mensuelles avec l'équipe du CCAS permettent d'échanger sur la vie de la résidence et de prendre en compte l'avis de chacun.

Enfin, afin de garantir un accueil de qualité à la distribution de l'aide alimentaire, nos bénévoles n'hésitent pas à participer à des formations. **Un grand merci pour votre implication.** Votre dévouement doit être une source d'inspiration pour tous. Merci pour le travail fourni par les agents afin de mener à bien les missions du CCAS.

Ensemble, nous formons un réseau solide et ensemble nous serons capables de répondre aux défis sociaux qui se présentent à nous. Continuons dans cette belle dynamique. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Sylvie BOUDOIRE

*Adjointe aux affaires sociales
Vice-Présidente du CCAS de Mauléon*

Présentation DU CCAS

CHIFFRES CLÉS DE 2024

197 001,65 €
de budget

2 agents
permanents

7 demi-journées
par semaine de permanence
à France Services

79 rendez-vous
à domicile honorés

270 rendez-vous
au CCAS

32 personnes
domiciliées

Missions du CCAS

Le CCAS constitue un accueil social de proximité. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les établissements publics ou privés.

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des administrés de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle :

- de lutter contre les exclusions (économiques, sociales, professionnelles...)
- d'accompagner différents publics (personnes âgées, en situation de handicap...)
- de gérer différentes structures.

Pour y parvenir, le CCAS possède une double fonction : **accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (*instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...*) et **dispenser l'aide sociale facultative** (*aide alimentaire, bon d'achat, colis d'urgence...*), fruit de la politique d'action sociale des élus.

Solidarité, proximité, continuité, équité, écoute, respect, bienveillance, confiance, expertise, déontologie, éthique sont autant de valeurs et de principes qui guident l'action quotidienne des agents du CCAS.

Dates clés

27 juin

*Fin de la saison 2023-2024
d'aide alimentaire*

5 septembre

*Début de la saison 2024-2025
d'aide alimentaire*

3 octobre

*Restitution Analyse des Besoins
Sociaux à Mauléon*

7 au 18 octobre

Portes Ouvertes France Services

19 et 22 novembre

Noël des Ainés

22 et 23 novembre

Collecte nationale

18 décembre

*Restitution finale et
territoriale ABS à Bressuire*



Conseil d'Administration

Doté d'une autonomie juridique et financière, le CCAS de Mauléon est présidé, de droit, par le Maire de la commune, avec une Vice-Présidente et une Vice-Présidente déléguée élues par le Conseil d'Administration de l'établissement.

Le Conseil d'Administration est composé, à parité, de membres élus par le Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire parmi des personnes "participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune".



Pierre-Yves Marolleau
Président du CCAS

LES MEMBRES ÉLUS



Sylvie Boudoire
Vice-Présidente du CCAS



Sonia Coutant
Conseillère municipale



Céline Pousin-Goudeau
Vice-Présidente déléguée
du CCAS



Michel-Pierre Dubois
Maire délégué de Moulins



Olivia Baudry
Maire déléguée de
La Chapelle-Largeau



Karine Pied
Maire déléguée de Loublane



Guylène Barbot
Maire déléguée de Rorthais



Amandine Scheers
Conseillère municipale

LES MEMBRES NOMMÉS

Élisabeth Jutel

Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais (CSC)

Émilie Baranger

Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais

Marie-Laure Boileau

Communauté EMMAÜS Mauléon

Anne-Marie Chauvière

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) du canton de Mauléon

Jean-Louis Jottreau

Secours catholique

Nadine Lambleu

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)

Véronique Pawlicki

Les Aînés Ruraux de Mauléon

Nathalie Vergnaud

Union Départementale des Associations Familiales 79 (UDAF)

Commission thématique

La commission thématique ne s'est pas réunie en 2024 du fait de la **mise en place de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**.

En effet, le démarrage de la démarche d'ABS a nécessité l'association et la sollicitation des membres aux différents ateliers organisés.





Effectif

En 2024, l'effectif du CCAS est composé de deux agents en tant qu'assistants socio-éducatif, à temps complet.

Un agent du CCAS a été en arrêt maladie durant 2 mois et demi en début d'année 2024 ce qui a eu des répercussions sur le nombre d'accompagnement effectués.

Budget

Résultats du compte administratif au 31.12.2024

Section de fonctionnement

197 215,09 €
de recettes

197 001,65 €
de dépenses

+ 213,44 €
résultat de l'exercice

+ 167,92€
Excédent de fonctionnement
constaté

Section d'investissement

43 397,85 €
de recettes

84 250,93 €
de dépenses

- 40 853,08 €
résultat de l'exercice

+ 21 571,51 €
Excédent d'investissement
constaté





Attributions obligatoires

Analyse des Besoins sociaux(ABS)

Aide sociale

Domiciliation

Hospitalisation d'office

Plan canicule / Plan grand froid



Attributions OBLIGATOIRES

Analyse des Besoins Sociaux

La démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation légale des CCAS.

Elle constitue une démarche essentielle pour déterminer les besoins réels de la population.

Cette démarche a été effectuée à l'échelle du Nord Deux-Sèvres avec les CCAS de Mauléon, Bressuire, Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers et Thouars ainsi que le CIAS du Thouarsais entre septembre 2023 et décembre 2024.

74 650
habitants

6
collectivités

28
communes

20 %
de la population
Deux-Sèvrièrene



La démarche vise à aider les élus à comprendre les enjeux locaux, animer des partenariats, encourager l'innovation sociale et renforcer la visibilité du CCAS/CIAS. À Mauléon, les priorités définies concernent **le logement, la précarité et la santé.**

Pour établir un diagnostic, 451 habitants ont répondu à un questionnaire, 34 professionnels ont participé à des échanges, et 83 entreprises ont été consultées.

Ce travail collaboratif a permis d'identifier trois enjeux majeurs :

- **renforcer la reconnaissance du CCAS** comme acteur de proximité et élargir ses missions,
- **développer de nouveaux modes d'habitat** (*inclusif, intergénérationnel...*),
- **améliorer l'accès aux droits** en accompagnant les publics précaires (*mobilité, santé, numérique*).

Enfin, cette démarche a favorisé une dynamique de projet entre CCAS partenaires, un atout à préserver pour concrétiser les actions communes.



Aides sociales

En 2024, 16 dossiers d'aide sociale réalisés (contre 13 en 2023).

L'aide sociale est un système de solidarité nationale qui apporte assistance aux personnes confrontées à des difficultés d'ordre social et matériel (aide-ménagère, au repas, prise en charge des frais d'hébergement en établissement).

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (*aides aux personnes âgées ou en situation de handicap, aux obligés alimentaires*) et les transmet à l'autorité décisionnelle compétente, le Conseil Départemental.

Domiciliation

32 domiciliations actives (contre 35 en 2023)

La domiciliation, appelée également élection de domicile, permet à toute personne sans domicile stable ou fixe de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier et faire valoir certains droits ou prestations. La domiciliation est accordée pour une durée d'un an renouvelable selon des critères d'attribution définis.

Toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement nécessite un entretien au cours duquel l'intéressé reçoit une information sur les droits et obligations à respecter.



Hospitalisation d'office

0 hospitalisation d'office (contre 1 en 2023)

La loi française permet à un représentant de l'Etat (préfet) d'ordonner, par la voie de l'arrêté préfectoral, l'hospitalisation d'office (ou sous contrainte) d'un individu. Le Code de la santé publique prévoit que l'hospitalisation réponde à une double condition : la présence de troubles nécessitant des soins et que ces mêmes troubles compromettent l'ordre public ou la sûreté des personnes. En cas d'urgence, le maire peut prendre lui-même la décision, à charge pour le préfet de confirmer ou d'inflimer, par la suite, l'arrêté municipal provisoire.





Plan canicule – plan grand froid

Le dispositif "Plan National Canicule" (PNC) est mis en place du 1^{er} juin jusqu'au 15 septembre de chaque année. Il s'articule autour de 4 niveaux de vigilance météorologique : veille saisonnière (*vert*), avertissement chaleur (*jaune*), alerte canicule (*orange*), mobilisation maximale (*rouge*).

Si la situation météorologique le justifie, le PNC peut être activé en dehors de ces périodes.

3 OBJECTIFS

Anticiper l'arrivée d'une canicule.

Définir les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celle-ci.

Adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Le 24 mai 2024 : 74 courriers ont été envoyés aux personnes qui ont eu ou auront 75 ans en 2024 (Mauléon : 28 - Loubianne : 11 - La Chapelle-Largeau : 10 - Rorthais : 7 - Le Temple : 4 - Moulins : 2 - St Aubin-de-Baubigné : 12). Ce courrier a permis d'informer les personnes concernées de la tenue du registre et ainsi les inviter à s'inscrire si besoin. En effet, **le CCAS a l'obligation de tenir un registre recensant les personnes fragiles** qui souhaitent être appelées lors des périodes de fortes chaleurs en cas de déclenchement par la préfecture.

En 2024, il y a eu un déclenchement du plan jaune et un déclenchement du plan orange. Il n'y a pas eu de déclenchement du plan grand froid.

En parallèle, le CCAS travaille en collaboration avec le Centre Socio-Culturel sur l'action de lutte contre l'isolement. Cette action permet à des bénévoles de prendre contact avec les personnes du registre en dehors des périodes de déclenchement.





Attributions facultatives

- Aide alimentaire
- Bons d'achat
- Aides financières
- Colis exceptionnels
- Subventions aux associations
- Accompagnement Éducatif Budgétaire
- Visites à domicile
- Noël des Ainés 2024



Attributions **FACULTATIVES**

Aide alimentaire

Du 07 sept. 2023 au 27 juin 2024 - du 05 sept. 2024 au 26 juin 2025

L'aide alimentaire est un dispositif permettant de lutter contre la précarité alimentaire. Chaque demande est analysée par les agents du CCAS et attribuée, ou non, en fonction de critères liés aux ressources (120% du RSA).

La distribution a lieu tous les 15 jours, le jeudi des semaines paires et la participation est fixée à 2 € par personne, par distribution. Les denrées alimentaires proviennent de dons de grandes surfaces et de la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres. Concernant ces derniers, le CCAS participe mensuellement à hauteur de 0,24 € par kg reçus.



En 2024, la référente familles du Centre Socio Culturel du Pays Mauléonnais est intervenue 8 fois à la distribution alimentaire afin d'informer les bénéficiaires sur les actions organisées.

Deux ateliers cuisine ont été organisés :

- le premier s'est déroulé le 25 janvier 2024 et deux bénéficiaires ont pu y participer,
- le second s'est déroulé le 11 décembre 2024 et ce sont 5 personnes qui étaient présentes.

Ces ateliers sont coanimés avec la référente familles du Centre Socio-Culturel.

SUR L'ANNÉE 2024**36***foyers inscrits***82***personnes bénéficiaires***8***bénévoles dans l'équipe***2***résidentes du foyer de vie de la Mignauderie impliquées dans la préparation des distributions*

Après un temps d'échange convivial avec les bénévoles, nous notons un bilan positif pour cette saison 2023-2024.

Nous remercions nos 8 bénévoles pour leur implication ainsi que nos collègues des services techniques qui se déplacent tous les 15 jours à Parthenay.

Merci également à nos partenaires tels que Super U, la boulangerie Thomas et la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres.

Bons d'achats

13 bons d'achats en 2024 (contre 13 en 2023)

Les agents sont amenés à attribuer des bons alimentaires et/ou d'hygiène, des bons de carburant ou des bons de gaz au Super U de Mauléon.

Une analyse de la demande est réalisée en amont et des justificatifs sont exigés. **Le montant de ces bons ne peut pas dépasser 50 €.** Au-delà, la demande est étudiée par les membres du Conseil d'Administration.

EN 2024

431,70 €

soit un montant moyen de 33,20 € par bon (343,95 € en 2023 soit 26,45 € par bon)

3 bons

alimentaires et/ou hygiène pour 105 €

7 bons

carburant pour 220 €

3 bons

gaz pour 106,70 €

EN 2024

16 aides

accordées pour un montant de 2 435,56 € (contre 11 en 2023 pour un montant de 1924 €)

10 aides

pour l'énergie pour 1 400 €

2 aides

pour la cantine scolaire pour 286,56 €

3 aides

pour des frais de véhicule pour 549 €

1 aide

pour les frais d'obsèques pour 200 €

Aides financières

Les demandes d'aides financières sont étudiées en Conseil d'Administration. Il s'agit de demandes réalisées par les assistants sociaux du Conseil Département pour lesquelles un montage financier sollicite la participation du CCAS.

Pour la plupart, ces aides sont destinées à régler une participation aux factures d'énergie et d'eau, de loyer ou encore de l'approvisionnement en fioul.



Colis exceptionnels

Les colis exceptionnels sont accordés aux personnes en difficulté qui sont orientées par les assistants sociaux du département ou par le CCAS après analyse de la situation du demandeur.

Ils sont constitués de denrées sèches uniquement.

En 2024, **27 colis alimentaires ont été distribués pour 48 personnes** (contre 17 colis en 2023 pour 41 personnes).

Subvention aux associations

Le CCAS de Mauléon a pour volonté de soutenir les associations et structures locales à travers des subventions. Les attributions sont votées en conseil d'administration.

Associations subventionnées :

- ADMR Mauléonais 79,
- Association «Bien vivre ensemble»,
- ADAPS,
- Banque Alimentaire 79,
- Secours populaire 79,
- Entraid'addict 79,
- Croix rouge,
- Les Amis de la santé 85,
- F.N.A.T.H,
- UNAFAM,
- France ADOT,
- CSC – Action vacances,
- Secours catholique.

EN 2024

13 associations

différentes ont été subventionnées pour un montant total de 6 115 € (contre 8 500 € versés à 17 associations différentes en 2023)





Accompagnement Éducatif Budgétaire

9 familles accompagnées en 2024
(contre 11 en 2023)

L'objectif est de donner des clés et des outils afin de rendre la personne autonome dans sa gestion administrative et budgétaire et non de gérer son budget à sa place.

La Conseillère en Économie Sociale Familiale (CESF), Fanny Rondeau, met en place un contrat d'accompagnement budgétaire en tripartite avec les assistants sociaux du Conseil Départemental. Les objectifs de cet accompagnement et la fréquence des rencontres sont fixés entre les bénéficiaires de l'action et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale. La durée du contrat est de 3 mois, renouvelable autant de fois que nécessaire.

Visites à domicile

79 visites à domicile en 2024
(contre 116 en 2023)

Dans le cadre de leurs missions d'accompagnement social global, les agents du CCAS peuvent se déplacer en rendez-vous à domicile si les personnes n'ont pas la possibilité de venir au CCAS.

Des rendez-vous au sein des mairies sont également possibles en fonction des situations. Les visites à domicile peuvent permettre de :

- **remplir les dossiers administratifs** (APA, MDPH, Aide sociale...),
- **effectuer des accompagnements budgétaires,**
- **apporter des explications** sur des dispositifs précis (téléassistance, actions existantes sur le secteur....).

Les agents du CCAS s'adaptent aux disponibilités de chaque personne accompagnée. Il y a eu une diminution des visites à domicile suite à l'absence d'un agent en début d'année 2024.





Noël des Ainés 2024

Comme chaque année, le Centre Communal d’Action Sociale de Mauléon porte, à l’occasion des fêtes de fin d’année, une action en faveur des personnes âgées de plus de 75 ans de la commune.

EN 2024

641 courriers adressés

*par le CCAS aux habitants
(pour 857 personnes invitées)*

274 courriers à Mauléon (pour 376 pers.)

15 courriers à la résidence du Chemin vert
(pour 16 pers.)

61 courriers à La Chapelle-Largeau (pour 81 pers.)

57 courriers à Loublange (pour 72 pers.)

93 courriers à St Aubin-de-Baubigné
(pour 119 pers.)

19 courriers à la résidence des Tilleuls
(pour 22 pers.)

44 courriers à Rorthais (pour 60 pers.)

49 courriers à Moulins (pour 69 pers.)

29 courriers au Temple (pour 42 pers.)



Cette année, une animation autour de la magie a été organisée avec un spectacle de 45 minutes et une déambulation participative d'une heure **par le magicien Mehdi Ouazzani**.

Deux dates ont été retenues : le mardi 19 novembre et le vendredi 22 novembre. Le spectacle s'est déroulé dans la salle de la Passerelle à 15h et s'est poursuivi autour de la bûche de Noël.

Plus de 250 personnes ont répondu présentes et environ 20 bénévoles ont accompagné les agents du CCAS pour favoriser la réussite de ces deux après-midi.

En 2024, pour les résidents de l'EHPAD, des éphémérides et une carte de vœux ont été offerts.





Lieux gérés par le CCAS

**Résidence du Chemin vert
Foyer AMI
Logement ALT**



Lieux gérés **PAR LE CCAS**

Résidence du Chemin Vert

Gérée par le CCAS, la Résidence du Chemin Vert, construite en 1999, bénéficie d'une implantation idéale permettant aux résidents un accès facile aux commerces et aux services médicaux. **Les locataires peuvent circuler de manière autonome et à l'abri dans des coursives verdoyantes, tout en ayant la possibilité de bénéficier de services d'aide à domicile** (*portage de repas, aide-ménagère...*) selon leurs besoins. La résidence accueille des personnes autonomes et se compose de 7 T1 bis d'environ 35 m² et de 8 T2 de 53 m², avec un loyer variant de 367,45 € à 489,05 €.

81 ans
moyenne d'âge

98,58 %
taux d'occupation

15
logements

23
places

16
locataires



En 2024, il y a eu un départ et une arrivée qui a eu lieu en mars. À chaque départ, des travaux de rafraîchissement sont réalisés (nettoyage, peinture...) afin de relouer les logements dans un très bon état.

Le CCAS maintient les rencontres mensuelles avec les résidents. En 2024, **nous avons réalisé 11 réunions** avec, en moyenne, 5 à 10 résidents présents. Ces rencontres nous permettent d'échanger sur la vie de la résidence, d'expliquer les projets menés par le CCAS et de réfléchir aux points d'améliorations possibles en sollicitant les résidents.

RÉTROSPÉCtIVE 2024

11 janvier

vœux du maire à la résidence

28 février

intervention de Laurent et Eric, agents des services techniques et pompiers volontaires à la résidence pour une information sur la sécurité incendie aux résidents.

22 octobre

voyage à distance à la résidence du Chemin vert : 1^{er} tronçon du chemin de St Jacques de Compostelle

24 octobre

voyage à distance à la résidence du Chemin vert : 2^{ème} tronçon du chemin de St Jacques de Compostelle

11 décembre

animation «jeux de société» par Romane, stagiaire du CCAS, à la résidence du Chemin vert (4 participants)





Dans la poursuite de l'appel à projet déposé en 2021 auprès de la CARSAT, ce sont les aménagements extérieurs qui ont pu voir le jour en 2024. **Pour cela, le CCAS a réalisé 69 344,46 € de dépenses.**

L'enrobé autour de la résidence ainsi que le cheminement dans le parc ont pu être réalisés dans le but de permettre aux résidents et habitants de Mauléon de se déplacer aisément autour de la résidence. Aussi, pour rendre les extérieurs plus agréables, des plantations ont été effectuées pour permettre d'arborer et de mettre à profit cet espace de verdure, en partenariat avec les jeunes de la MFR de Mauléon.

Afin de finaliser les aménagements intérieurs, un cheminement lumineux a été installé par les agents des services techniques. Ce cheminement permet une sécurité supplémentaire pour les résidents se déplaçant à l'intérieur des coursives.

Pour l'ensemble de ces travaux, **le CCAS a perçu une aide de la CARSAT à hauteur de 50 %** des dépenses réalisées.

En 2024, le partenariat avec la médiathèque s'est poursuivi. Des livres et revues sont apportés tous les 3 à 5 mois pour permettre aux résidents d'accéder à de nouveaux ouvrages.

Le projet Domalys s'est poursuivi via la mise en place du galet Customeez pour les résidents volontaires. Ce galet permet d'alerter en cas de problématique. Malgré quelques mises à jour nécessaires au démarrage, un service de qualité est à présent disponible.

Foyer AMI

Le Foyer AMI (Accueil Mauléonaïs aux Itinérants) est un logement communal géré par les agents du CCAS en partenariat avec le Centre Socio-Culturel.

Il est destiné à accueillir des personnes sans domicile fixe, orientées par le 115 des Deux-Sèvres. Les personnes sont hébergées pour une semaine, du lundi soir au lundi matin suivant.

En 2024, ce local a changé de lieu afin d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité pour les voisins et pour les personnes accueillies.

Pour ce changement, une demande de subvention d'un montant de 3 288 € a été demandée et accordée par la DDETSP.

Les agents du CCAS accueillent les itinérants, distribuent des bons alimentaires et des tickets de bus. Le policier municipal intervient pour assurer la sécurité. L'entretien du logement est effectué par un agent de la ville. Le Centre Socio-Culturel gère le réseau de bénévoles qui interviennent chaque semaine dans le cadre du portage de repas et de l'entretien du linge.

Un accord partenarial a été créé entre Super U et le CCAS pour l'utilisation des bons alimentaires d'une valeur de 4,50 €.



EN 2024

76 personnes
accueillies –
74 hommes / 2 femmes
(contre 72 en 2023)

732 nuitées
passées au local
(contre 871 en 2023)

424 bons
alimentaires distribués
(contre 506 en 2023)

Huit semaines de fermeture ont été comptabilisées sur l'année 2024 ce qui explique la diminution du nombre de nuitées.

Logement ALT

Le logement ALT (Allocation Logement Temporaire) s'adresse au public relevant du "Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées" :

- les ménages sans logement,
- les personnes en cours d'expulsion,
- les personnes logées dans des habitations insalubres précaires
- les personnes confrontées à un cumul de difficultés (financières, insertion sociale, professionnelle...).

Le logement ALT de Mauléon est affecté, en priorité, aux personnes victimes de violences conjugales.

L'objectif principal de l'action est de favoriser l'hébergement des ménages en difficulté et de travailler sur l'accompagnement au relogement de ces ménages.

La durée de l'hébergement est de 1 mois renouvelable 6 fois. Une participation financière de 2 € par jour et par personne adulte est demandée.



EN 2024

1 famille

accueillie - 2 adultes
et 4 enfants (contre
3 familles en 2023)

46,51 %

taux d'occupation
(contre 53,28 % en 2023)







Offre de logements locatifs

Création, réhabilitation et
restructuration de logements



Offre de logements **LOCATIFS**

Création, réhabilitation et restructuration de logements

La commune de Mauléon est soumise aux obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) depuis la création de la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2014.

C'est dans ce contexte que la commune de Mauléon a signé le 03 mai 2021, avec l'État, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) et les bailleurs sociaux un contrat de mixité sociale afin de mettre en place les leviers nécessaires à l'atteinte des objectifs de rattrapage du déficit de logements sociaux (LLS).



Ce dispositif a permis d'engager une véritable dynamique de production de logements locatifs qui s'est formalisée par la finalisation et le démarrage de nombreux chantiers sur l'année 2024 :

- **création de 6 logements**, dans le quartier des Deux Clochers, portée par Sèvre-Loire Habitat (*livraison en avril 2024*),

- **réhabilitation par la commune de deux logements Habitat-Jeunes**, au 62 Grand Rue (*livraison en juillet 2024*),

- **création de 19 logements**, rue Bonchamps portée par Deux-Sèvres Habitat (*livraison attendue en septembre 2025*),

- **restructuration de l'îlot Mauléon-Kirkel avec la création de 11 logements** (*livraison attendue en 2026*).

Logements locatifs

Concernant la production de logements locatifs conventionnés privés, la CA2B est maître d'ouvrage du programme AggloRénov qui combine une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (*OPAH*) et un programme local autour de 2 objectifs principaux :

- **production de logements locatifs de qualité et abordables,**

- **attractivité des centres-bourgs.**

Ce programme est mené en partenariat avec l'Anah, la Banque des Territoires, Action Logement et des communes partenaires (dont la commune de Mauléon).

Ainsi sur le volet appui à la production de logements locatifs conventionnés, la CA2B abonde les aides ANAH à hauteur de 20 % du montant des travaux éligibles HT et la ville de Mauléon à hauteur de 10 %.

Il est à souligner que le CCAS de Mauléon échange régulièrement avec les bailleurs sociaux lors de difficultés rencontrées avec un locataire. Pour la gestion des impayés, le CCAS, sur demande, peut mettre en place une procédure d'accompagnement social. Le CCAS, comme les assistantes sociales du Conseil Départemental, accompagnent les ménages qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.





Le CCAS participe également aux commissions d'attribution des logements sociaux. En amont, certains bailleurs informent la structure de toutes libérations de logement sur son territoire et la sollicitent pour proposer d'éventuels candidats.

Le CCAS et la ville de Mauléon participent aux travaux du Comité local de Lutte contre l'Habitat Indigne (CLHI).

Celui-ci est mis en place à l'échelle de la Communauté d'Agglomération dans le cadre du Programme AggloRénov. L'opérateur SOLIHA a été missionné pour réaliser un repérage pro-actif des situations d'habitat indigne et dégradé. L'objectif est de mieux connaître les situations d'habitat dégradé sur le territoire afin de proposer ensuite aux propriétaires une information et un accompagnement personnalisé. La mise en place de ce comité local et l'appui technique et financier de l'opérateur retenu dans le programme AggloRénov permettent d'apporter un appui et une expertise globale sur les situations rencontrées et d'aider dans la mesure du possible à la résorption de situations signalées. Le CCAS, en étroite collaboration avec les services de la ville, travaillent sur une liste de logements repérés.

PASS'HAJ

1 colocation
de 3 places déjà existante

2 T1
crées en 2024

DEUX-SÈVRES HABITAT

227 logements
conventionnés

21 logements
À la résidence autonomie
«Les Tilleuls» à St Aubin-de-Baubigné

IMMOBILIÈRE ATLANTIC AMENAGEMENT

38 logements
loués à Mauléon-ville

7 logements
loués à Rorthais

19 logements
loués à St Aubin-de-Baubigné

SEVRE LOIRE HABITAT

6 logements
loués à Mauléon-ville







France Services



France **SERVICES**

La commune de Mauléon a obtenu le **label "France Services"** le **1er janvier 2020**. La gestion est assurée par le CCAS en partenariat avec le Centre Socio-Culturel.

En 2024, onze partenaires conventionnés sont associés à cet espace tels que :

- la **Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)**,
- la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**,
- **France Travail**,
- la **Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)**,
- la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**,
- la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)**,
- la **Poste**,
- le **Ministère de la Justice** (*défenseur des droits*),
- **France Titre**
- le **chèque énergie**
- **France Renov**

D'autres partenaires locaux y sont associés tels que l'Agglomération du Bocage Bressuirais ou la maison de l'emploi par exemple.



La labellisation nécessite la présence de deux agents d'accueil en permanence. Pour cela, **une subvention de 40 000 € est allouée à chaque France Services**. Les agents du CCAS sont présents sur 7 créneaux de 3h dans la semaine (soit 21h), sur un total de 18 créneaux. L'espace France Services est ouvert, à tout public, 27h par semaine aux horaires suivants :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :** de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- **Mercredi :** de 9h30 à 12h30.

Cet espace est destiné à renforcer la capacité d'accueil et d'écoute des usagers et maintenir les services de proximité sur le territoire.

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE 2024

1^{er} Comité de Pilotage de France Services le 04 juin

Trucs et astuces

avec Constance (animatrice numérique du Centre Socio-Culturel) : **arnaques, chèque énergie, applications du quotidien, fibre**

Forum «Tous aidants» à Saint-Amand-sur-Sèvre

Service des Impôts

temps de permanence de 2 agents le 14 mai
avec la venue de 15 personnes

Portes ouvertes

à la Passerelle avec la venue de la CAF,
la CPAM et d'AggloRénov

(suite...)

SUITE...

Visite de France Services

par les élèves du lycée Val de l'Ouin le 27 novembre

Rencontre à Niort
entre conseillers France Services et
conseillers numériques le 11 décembre

Rencontre avec Flavie Mourault
nouvelle animatrice départementale
le 13 décembre

mauléon

France services ouvre ses portes

L'espace France services de Mauléon organise des portes ouvertes du 7 au 18 octobre au cours desquelles plusieurs rendez-vous sont donnés aux usagers. « Nous proposons un programme varié mêlant numérique et permanence des partenaires, tout en gardant l'espace ouvert aux horaires habituels », détaille Émilie Baranger, conseillère France services et médiateuse sociale au centre socioculturel. L'objectif de France services est d'être à l'écoute des usagers concernant les démarches en ligne. Les conseillères les orientent et les accompagnent pour que chacun reparte avec une réponse ou un conseil.

« Nous travaillons avec 11 partenaires conventionnés (1). Les

demandes sont variées, en ligne et quelques-unes encore sur papier. Nous aidons pour les démarches numériques en général (déclaration d'impôts, demande de retraite, d'allocations, actualisation France Travail, renouvellement des cartes nationales d'identité, certificat d'immatriculation et permis de conduire) » confie Solène Hervouet, conseillère France services.

Des demandes en constante évolution

« Nous avons la chance d'avoir un maillage territorial très présent dans le Nord-Deux-Sèvres, ce qui facilite les échanges et les projets avec nos partenaires locaux : l'agglomération du Bocage bressuirais, la Maison de l'emploi, l'antenne médico-so-

ciale du conseil départemental, Atout services », confie Fanny Rondeau, conseillère France services et responsable du CCAS. « L'espace France services porté par la mairie de Mauléon et le centre socioculturel du Pays mauléonnais est labellisé depuis 2020. Les demandes d'accompagnement sont en constante évolution (+ 5% entre 2022 et 2023) et les partenaires conventionnés aussi », ajoute Marie Moulin, conseillère France services et travailleuse sociale au CCAS.

Portes ouvertes France services du 7 au 18 octobre. Ateliers : lundi 7 octobre (10 h 30-12 h), trucs et astuces du numérique sur les applications du quotidien ; vendredi 11 (9 h 30-12 h 30), permanence santé et social (Caf et CPAM, inscription conseillée), lundi 14 (11 h-12 h), testez vos connaissances 100 % numérique ; mercredi 16, escape game sur la protection des données et les réseaux sociaux pour le public de l'espace jeunesse ; jeudi 17 (9 h 30-12 h 30), permanence Agglo rénov. Renseignements : La Passerelle, 8, Grand-rue à Mauléon, tél. 05.49.81.20.75, franceservices@mauleon.fr

(1) France Travail, la Caf, l'Assurance-maladie, la MSA, la Carsat, France titres, les finances publiques, France rénov, le chèque énergie, La Poste et le point justice.

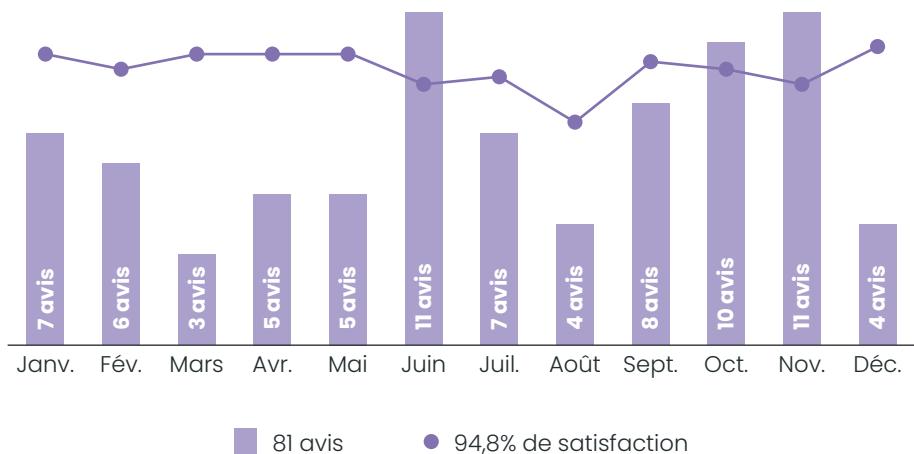


L'équipe de France services Mauléon accompagnée de l'adjointe aux affaires sociales Sylvie Boudoire, de la direction du centre socioculturel et des partenaires conventionnés. (Photo NR)

Évolution du taux de passage

	2022	2023	2024	Évolution
Janvier	391	397	400	+3
Février	424	349	389	+40
Mars	483	469	394	-75
Avril	336	349	469	+120
Mai	354	446	393	-53
Juin	343	456	302	-154
Juillet	308	393	405	+12
Août	258	274	301	+27
Septembre	449	359	509	+150
Octobre	383	670	502	-168
Novembre	256	343	424	+81
Décembre	235	221	382	+161
TOTAL	4220	4726	4870	+144 (+3,05%)

Nombre d'avis et satisfaction





Autres **ACTIONS**

La collecte nationale

Cette collecte nationale a eu lieu **les 22 et 23 novembre 2024**.

La Banque Alimentaire des Deux-Sèvres est le partenaire privilégié du CCAS pour la distribution alimentaire. Dans ce cadre, le CCAS participe à la collecte nationale organisée le dernier week-end de novembre par la Banque Alimentaire.

En partenariat avec la Croix Rouge et le Secours Catholique, **des bénévoles se sont relayés à Super U pour collecter des denrées alimentaires.** Certaines écoles du territoire ont également participé.

33 bénévoles
mobilisés pour l'action
(contre 34 en 2023)

2 697 kg
de produits récoltés
(contre 2 896 kg
en 2023)



Les boîtes solidaires

Le CCAS a décidé de renouveler cette initiative solidaire pour Noël. **Chaque volontaire était invité à déposer sa boîte jusqu'au 20 décembre à la mairie ou au CCAS.** Lorsque la totalité des boîtes a été collectée, les agents du CCAS se sont assurés du contenu. Les participants se sont procurés une boîte à chaussures dans laquelle ils ont déposé quelques objets "chauds", "bons", "divertissants", un produit d'hygiène ou de beauté et un mot doux.

Les boîtes remises, décorées comme de vrais cadeaux de Noël, **ont été distribuées le 26 décembre aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.**

88 boîtes récoltées en 2024
(contre 71 en 2023)

54 boîtes distribuées aux bénéficiaires de l'aide alimentaire et 34 boîtes à Emmaüs.

Témoignage d'une bénéficiaire de l'aide alimentaire

"Bonjour,

Je participe avec plaisir à votre enquête. J'ai connu le CCAS début 2022 via la plateforme Facebook sur le groupe de «Vivre à Mauléon». Je pensais que c'était réservé aux personnes n'ayant pas de travail ou vraiment dans une situation financière difficile. J'ai eu quelques soucis financiers à cette période et c'est pour celà que je vous ai contacté... Soucis de véhicules et dégâts sur mon logement. Après calculs de mes ressources et charges, il s'est avéré que j'avais droit à une aide alimentaire pour moi et mon fils. Étant maman seule et ayant des dépenses assez lourdes avec un petit salaire, je remercie énormément le coup de pouce pour la nourriture fournie. Je cuisine beaucoup et avec les produits distribués, je peux faire parler mon imagination culinaire. Grâce à cette aide je peux me permettre de manger des légumes et fruits frais, choses que je ne faisais pas avant à cause des prix élevés en magasin. Les bénévoles sont très gentils et discrets. Même si c'est difficile parfois d'être dans cette situation, avec les personnes côtoyées lors de la distribution je me sens moins mal à l'aise. Désormais je peux mettre un peu d'argent de côté et faire plaisir à mon fils.

Merci à toute l'équipe pour votre soutien."



CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE MAULÉON

Rapport d'activités
DU CCAS
2024

CCAS de Mauléon

Centre Communal d'Action Sociale
La Passerelle, 8 Grand'rue - 79700 Mauléon

Tél. **05 49 81 84 84** – Mail. **ccas@mauleon.fr**

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30
Mardi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 16h30